

Tous les 4 ans, les agent-es de la fonction publique (titulaires, stagiaires, contractuel-les) élisent leurs représentant-es du personnel qui siègeront dans des instances avec l'administration.

En 2018, **elles se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre.**



**C'est grâce
à vos voix**

- que les délégué.es de la FSU (dont le SNUipp-FSU fait partie) peuvent porter vos revendications dans ces instances.
- que les militant-es du SNUipp-FSU se rendent disponibles pour venir vous rencontrer à l'ESPE, dans votre école et échanger avec vous lors des réunions d'informations syndicales, des stages...

POURQUOI C'EST IMPORTANT DE VOTER... FSU ?

Voter, c'est montrer son attachement au paritarisme, l'un des fondements du statut de la fonction publique qui prévoit notamment que *les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentant-es, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.*

Le paritarisme préserve et défend les fonctionnaires de tout arbitraire politique ou administratif.

Les représentant.e.s et les élu.e.s FSU des personnels s'engagent au quotidien pour :

- améliorer les conditions de travail
- garantir la transparence et l'équité
- protéger les personnels de l'arbitraire de la hiérarchie ou des erreurs de l'administration.

LA FSU ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

La FSU est la fédération syndicale unitaire à laquelle appartient le SNUipp-FSU. Elle regroupe des syndicats relevant de la fonction publique de l'Etat et de la Fonction Publique Territoriale. Elle compte 160 000 adhérent-es.

La FSU est la première organisation syndicale de l'enseignement et également la deuxième organisation syndicale de la fonction publique d'Etat.

La FSU défend un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste.



Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire des enseignants du premier degré. Ses représentants sont à l'écoute, vous aident, vous accompagnent, leurs réponses et leurs informations sont fiables.

Le SNUipp-FSU porte un projet de transformation de l'école, et réclame : des effectifs abaissés, une formation à la hauteur des enjeux, des salaires améliorés, une reconnaissance de la réalité de notre temps de travail, entre autres.

Le SNUipp-FSU agit au quotidien pour que la professionnalité enseignante soit reconnue et que nous ne soyons pas de simples exécutants.

www.snuipp.fr



Élections professionnelles 2018

Je choisis mes élu-es
JE VOTE FSU



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

2 votes à émettre

CTM

(Comité Technique Ministériel)

Cette instance est nationale. On y débat notamment :

- des textes concernant l'école (rythmes scolaires, dédoublement des classes CP et CE1, ...)
- des textes concernant les personnels (régimes indemnitaires, carrières...)
- de la répartition des moyens (le nombre de postes alloués à chaque académie)

De ce vote, sont constitués d'autres instances comme le C.S.E., conseil supérieur de l'éducation (contenus d'enseignement, programmes...).

CTA

(Comité Technique Académique)

Cette instance est académique. On y débat notamment :

- de la politique éducative de l'académie
- de la répartition des moyens (nombre de postes alloués à chaque département de l'académie)
- de la répartition des stagiaires dans les départements
- du recrutement des listes complémentaires
- de l'organisation de l'année de stage

De ce vote, sont constitués d'autres instances comme le CTSD, comité technique départemental (ouvertures/fermetures de classe...) ou le CHS-CT (Comité Hygiène, santé et conditions de travail).

ET POUR VOTER, ON FAIT COMMENT ?

Le vote est électronique et nécessite une adresse mail professionnelle valide de la forme prénom.nom@ac-XXX.fr (où XXX est votre académie, exemple agathe.martin@ac-versailles.fr).

Dates importantes :

- à partir du 17 octobre : affichage des listes électorales dans l'espace électeur
- du 5 au 13 novembre : réception de l'identifiant personnel permettant de voter
- du 29 novembre au 6 décembre : je vote et fais voter FSU.

Modalités pratiques pour accéder à l'espace électeur :

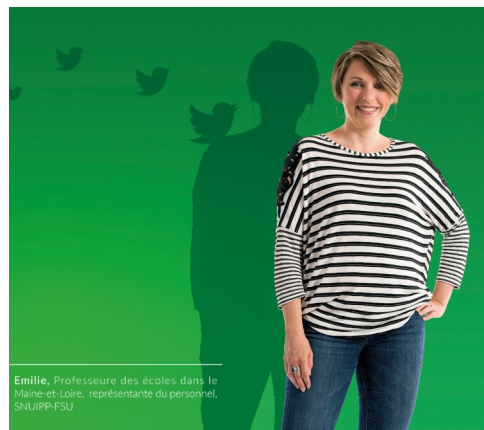
- je vais sur le site dédié : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2018> (disponible à partir du jeudi 11 octobre)
- je saisis mon adresse de messagerie professionnelle
- je clique sur le lien reçu pour activer le compte (uniquement lors du 1er accès)
- je crée mon mot de passe personnel (qui me permettra de me connecter ultérieurement).



Nina, Professeure des écoles dans l'Yonne, représentante du personnel, SNUIPP-FSU

Nina n'aura jamais de super pouvoirs pour défendre les innocents.

Mais elle usera de tous ses pouvoirs pour vous défendre au quotidien.



Emilie, Professeure des écoles dans le Maine-et-Loire, représentante du personnel, SNUIPP-FSU

Emilie n'aura jamais des millions de followers.

Mais elle sera toujours à suivre pour ses conseils.

